



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 9 février 2022, à 19 h, au Complexe environnemental de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre situé au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.

### Étaient présents et formaient quorum :

#### En présentiel :

M. Jean Gascon, Vice-président	Mun. de Lac-Saint-Paul
M. René de la Sablonnière	Mun. de Chute-Saint-Philippe
Mme Mélanie Grenier	Mun. de Kiamika
M. Normand Latreille	Ville de Mont-Laurier
M. Éric Lévesque	Mun. Mont-Saint-Michel
M. Pierre Raïche	Mun. Lac-du-Cerf
Mme Sylvie Roussel	Mun. Notre-Dame-du-Laus

#### En visioconférence :

M. Ghislain Collin	Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain
Mme Mélanie Lampron	Mun. de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

#### Étaient absents à cette rencontre :

Mme Julie Lebeau	Mun. Sainte-Anne-du-Lac
M. Serge Piché	Mun. Lac-des-Écorces
Mme Diane Sirard	Mun. Ferme-Neuve

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, Directeur général, Mme Carole Boudrias, Directrice générale adjointe (en visioconférence) et Mme Mariève Garceau, Agente de communication qui agit à titre de secrétaire de la séance.

### OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Jean Gascon, Vice-président, ouvre la rencontre, il est 19 h.

22-02-3944

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 9 février 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3945

### ADOPTION DES COMITÉS EXÉCUTIFS DU 19 JANVIER ET 2 FÉVRIER 2022

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes rendus et les recommandations du comité exécutif du 19 janvier et 2 février 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3946

### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Sylvie Roussel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2021 et ce, tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation  
22-02-3947

22-02-3948

Formules Municipales - no 5614-r-3

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

### RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET 31 JANVIER 2021

Il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, pour une somme totalisant 422 566,59 \$, en date du 31 décembre 2021 et pour une somme totalisant 361 486,58 \$, en date du 31 janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

### RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET 31 JANVIER 2022

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, pour une somme totalisant 499 567,01 \$, en date du 31 décembre 2021 et pour une somme totalisant 501 811,99 \$ en date du 31 janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

### CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

- Projet pilote sur la consigne — Zone emploi  
Prolongation du projet pilote sur la consigne.

Report de l'entrée en vigueur de la nouvelle consigne prévue pour le printemps 2023 avec l'instauration de +/- 1 500 points de dépôt.

- BAPE — fait saillant du dépôt du rapport sur les lieux d'enfouissement technique et de la gestion des matières résiduelles

Présentation d'un résumé du résumé du rapport du BAPE.

- Projet de Loi 65 sur la modernisation de la collecte sélective  
Projet de dépôt d'un mémoire concernant la modernisation de la collecte sélective.

Objectifs principaux pour la Régie :

- Remboursement à 100 % de tous les frais reliés à la responsabilité élargie de producteur en ce qui concerne la modernisation de la collecte sélective.
- S'assurer de la pérennité des services de proximité déjà offerts aux citoyens.
- S'assurer que l'ensemble des matières recyclables seront récupérés et non juste les matières rentables.

### ADMINISTRATION

#### RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

25 janvier 2022

Rencontre organisée par la Ville de Laval concernant Tricentris.

1<sup>er</sup> février 2022

Conseil d'administration du CFER du Sommet



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

7 février 2022

Rencontre de suivi du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique

9 février 2022

Webinaire de Recyc-Québec concernant la modernisation du système de collecte sélective

Webinaire du ministère de l'Environnement concernant la modernisation du système de consigne.

### **TRICENTRIS — MODIFICATION EN COOPÉRATIVE**

Discussion au sujet de la proposition que Tricentris concernant le changement de désignation pour une coopérative désignée. La décision finale sera prise lors de l'assemblée générale annuelle du 24 février prochain.

22-02-3949

### **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE — BIOGAZ**

ATTENDU l'entente de partenariat entre la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et WSP Canada inc. ;

ATTENDU que les parties aimeraient renouveler l'entente de partenariat pour une durée de dix (10) ans couvrant la période de 2024 à 2033 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 2 février 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre renouvelle l'entente de partenariat avec WSP Canada inc., et ce, pour la récupération des biogaz. Le tout conformément à la convention entre les parties.

De plus, il est également résolu d'autoriser le Directeur général à signer l'entente de renouvellement et autres documents qui seraient nécessaires à ce dossier.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3950

### **VALORISATION DES CENDRES INDUSTRIELLES**

ATTENDU les besoins de la Régie en ce qui a trait à la valorisation des cendres industrielles ;

ATTENDU l'entente entre la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et Services sanitaires JLR Cloutier ;

ATTENDU que les parties aimeraient renouveler l'entente pour une durée de vingt-quatre (24) mois à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022 ;

ATTENDU que Services sanitaires JLR Cloutier a accepté de renouveler l'entente pour la valorisation des cendres, et ce, selon les conditions au devis d'appel d'offres ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 2 février 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre renouvelle l'entente avec Services sanitaires JLR Cloutier, et ce, pour la valorisation des cendres industrielles. Le tout conformément à la convention entre les parties.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3951

### VENTE — PRESSE À PLASTIQUE

ATTENDU les besoins de Zone emploi pour une presse à ballots pour leur projet pilote de consigne ;

ATTENDU que la Régie a une presse à ballots qui ne sert plus ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 19 janvier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Latreille et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre vend sa presse à plastique à Zone emploi, et ce, pour une somme de 2 500 \$ selon sa valeur aux livres comptables.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3952

### RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2021

ATTENDU l'obligation de la Régie de produire un rapport annuel d'exploitation pour l'année 2021 ;

ATTENDU l'offre de services professionnels, de WSP Canada inc., en date du 7 janvier 2022 ;

ATTENDU l'autorisation du comité exécutif du 19 janvier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre entérine l'offre de services professionnels, de WSP Canada inc., pour une somme totale de 10 957,12 \$ (taxes incluses), et ce, pour la production du rapport annuel d'exploitation 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3953

### RAPPORT D'APPLICATION DE LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU les obligations de la Régie de produire un rapport d'application de la gestion contractuelle conformément à l'article 938.1.2 du code municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre dépose le rapport d'application de gestion contractuelle et qu'une copie soit mise en ligne sur le site Internet de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

22-02-3954

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

### APPROVISIONNEMENT EN DIESEL

ATTENDU les besoins de la Régie en ce qui a trait l'approvisionnement en diesel ;

ATTENDU que la Régie veut favoriser les achats locaux conformément à sa Politique de gestion contractuelle ;

ATTENDU la demande du comité exécutif, du 2 février 2022, d'avoir un avis juridique concernant l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de diesel et d'essence ;

ATTENDU l'opinion de Triviüm, en date du 8 février 2022 ;

ATTENDU que la Régie aimerait aller en appel d'offres, pour l'approvisionnement en diesel, pour une période d'un (1) an ;

ATTENDU que la Régie aimerait aller en appel d'offres par invitation auprès des entreprises suivantes :

- Les Huiles HLH Itée
- Groupe Harnois

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre aille en appel d'offres par invitation, auprès des entreprises ci-haut mentionnées, pour l'approvisionnement en diesel, et ce, selon le devis d'appel d'offres.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3955

### APPROVISIONNEMENT EN ESSENCE

ATTENDU les besoins de la Régie en ce qui a trait l'approvisionnement en essence

ATTENDU que la Régie veut favoriser les achats locaux conformément à sa Politique de gestion contractuelle ;

ATTENDU la demande du comité exécutif, du 2 février 2022, d'avoir un avis juridique concernant l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de diesel et d'essence ;

ATTENDU l'opinion de Triviüm, en date du 8 février 2022 ;

ATTENDU que la Régie aimerait aller en appel d'offres, pour l'approvisionnement en essence, pour une période deux (2) ans ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

ATTENDU que la Régie aimerait aller en appel d'offres par invitation auprès des entreprises suivantes :

- Les Huiles HLH Itée
- Groupe Harnois

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre aille en appel d'offres par invitation, auprès des entreprises ci-haut mentionnées, pour l'approvisionnement en essence, et ce, selon le devis d'appel d'offres.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3956

### OUVERTURE DE POSTE — JOURNALIER TERRAIN

ATTENDU les besoins de la Régie de créer un poste de journalier terrain ;

ATTENDU l'ouverture de poste à l'interne ;

ATTENDU que M. André Falardeau a postulé pour ledit poste ;

ATTENDU la recommandation du contremaître ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 19 janvier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'accorder le poste de journalier terrain à M. André Falardeau, selon les conditions salariales et avantages sociaux en vigueur. Le tout à compter du 3 janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3957

### OUVERTURE DE POSTE — JOURNALIER À LA COLLECTE COMMERCIALE DE CARTON

ATTENDU l'ouverture du poste de journalier à la collecte commerciale de carton ;

ATTENDU l'ouverture de poste à l'interne ;

ATTENDU que M. Brandon Millette a postulé pour ledit poste ;

ATTENDU la recommandation du contremaître ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Latreille et résolu à l'unanimité d'accorder le poste de journalier à la collecte commerciale de carton à M. Brandon Millette, selon les conditions salariales et avantages sociaux en vigueur. Le tout à compter du 20 décembre 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation  
22-02-3958

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

### SOUSSION — FOURNITURE DE BACS ROULANTS

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour des bacs roulants ;

ATTENDU la politique de gestion contractuelle de la Régie qui permet des achats de gré à gré, jusqu'au seuil minimal de 107 500 \$ (taxes incluses) ;

ATTENDU le prix réservé, pour l'achat des bacs, par IPL plastique inc. et qui va comme suit :

	<u>Prix (avant taxes)</u>
153 bacs noirs de 360 litres	82,93 \$/unité
360 bacs verts de 360 litres	83,35 \$/unité

ATTENDU que cet achat permettra à la Régie d'avoir un bon prix ;

ATTENDU que cet achat permettra à la Régie d'éviter une rupture de stock ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 2 février 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre procède à l'achat de 153 bacs noirs et de 360 bacs verts de 360 litres, auprès d'IPL plastique inc., pour une somme totale de 49 087,77 \$ (taxes incluses).

Cette dépense sera payée par le surplus non affecté de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3959

### SOUSSION — CONSTRUCTION DE LA CELLULE D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE #9 ET DU RECOUVREMENT FINAL D'UNE SUPERFICIE DE 12 500 M<sup>2</sup>

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Galarneau, entrepreneur général inc.	2 273 502,43 \$
Excapro Inc.	1 679 415,46 \$
Gaétan Lacelle excavation inc.	1 717 512,69 \$

ATTENDU les besoins de la Régie en ce qui a trait à l'enfouissement des déchets et au recouvrement final des cellules d'enfouissement qui sont pleines ;

ATTENDU l'appel d'offres, pour la construction de la cellule d'enfouissement technique #9 et le recouvrement final d'une superficie de 12 500 m<sup>2</sup>, du 13 décembre 2021 ;

ATTENDU le règlement d'emprunt #76 de la Régie ;

ATTENDU la recommandation de GBI inc., du 1<sup>er</sup> février 2022 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 2 février 2022 ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre donne le contrat, pour la construction de la cellule d'enfouissement technique #9 et le recouvrement final d'une superficie de 12 500 m<sup>2</sup>, à la compagnie Excapro Inc., d'une somme totale de 1 679 415,46 \$, et ce, selon le devis d'appel d'offres du 13 décembre 2021.

Cette dépense sera effectuée comme suit :

Solde du règlement d'emprunt pour la construction de la cellule #8	485 000 \$
Fonds réservé pour la construction des cellules	225 000 \$
Le reste des coûts sera payé par le règlement d'emprunt 76 pour la construction de la cellule #9	1 613 000 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3960

### SOUSSION — DÉCHIQUETEUR DE MATÉRIAUX SECS

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Douglas Powertech inc.	467 660,81 \$

ATTENDU les besoins de la Régie en ce qui a trait au déchetage des matériaux secs ;

ATTENDU l'appel d'offres pour l'achat d'un déchetage de matériaux secs en date du 8 décembre 2021 ;

ATTENDU le règlement d'emprunt #74 de la Régie et qui a été adopté par les douze municipalités membres ;

ATTENDU la recommandation du contremaître du 1<sup>er</sup> février 2022 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 2 février 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre accepte la soumission des Entreprises Douglas Powertech inc., d'une somme de 467 660,81 \$, pour l'achat d'un déchetage de matériaux secs, et ce, selon le devis d'appel d'offres du 8 décembre 2021.

Cet achat sera financé par le règlement d'emprunt #74 pour une somme de 435 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-02-3961

### ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité que les membres suivants soient nommés :

Président :	M. Jean Gascon
Vice-président :	M. Normand Latreille
Comité exécutif :	M. Ghislain Collin
	Mme Mélanie Grenier
	Mme Sylvie Roussel

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation  
22-02-3962

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

### SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par Mme Sylvie Roussel et résolu à l'unanimité de nommer le président, M. Jean Gascon, à titre de signataire des effets bancaires de la Régie ainsi que le vice-président, M. Normand Latreille, à titre de signataire des effets bancaires de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

### NOMINATION DU REPRÉSENTANT — TRICENTRIS

Aucun changement

### COMMUNICATION

#### RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

- Chroniques environnementales
- Publicités

7 février 2022

Appel du comité en environnement de la municipalité de Rawdon.  
Discussion au sujet de la performance de la Régie et des actions qui ont été prises pour y arriver.

### VARIA

Aucun varia

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-président lève la séance, il est 19 h 55

\_\_\_\_\_  
Jean Gascon  
Président

\_\_\_\_\_  
Jimmy Brisebois  
Directeur général